Le PL 21 sur la laicité de l'État

RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES

Université du Québec à Montréa Salon Orange Centre Pierre-Péladeau Vendredi 17 mai 2019, dès 9 h





Avec la participation de

Victor Armony, codirecteur, Observatoire des diasporas | professeur, Département de sociologie, UQAM

Pierre Bosset, professeur, Département des sciences juridiques, UQAM
Leila Iliana Celis, professeure, Département de sociologie, UQAM
Ryoa Chung, professeure, Département de philosophie, Université de Montréal
Dia Dabby, professeure, Département des sciences juridiques, UQAM
Paul Eid, professeur, Département de sociologie, UQAM
Asmaa Ibnouzahir, experte, consultante, chargée de cours à l'Institut de Recherches et
d'Études Féministes (IREF, UQAM), présidente de l'Institut F.

Oumalker Idil Kalif, agente de recherche, Chaire des inégalités sociales et des parcours de vie du Canada, Université de Montréal

Sara Kennedy, professeure, Département d'éducation, Université Concordia

David Koussens, professeur, Faculté de Droit, Université Sherbrooke

Samira Laouni, docteure en économie, présidente de Communication, ouverture et rapprochement interculturel (COR).

Dominique Leydet, directrice du CRIDAQ | professeure, Département de philosophie, UQAM **Benoit Morissette**, post-doctorant, CRIDAQ

Ira Robinson, professeur, Département de religion, Concordia University
Vincent Romani, codirecteur, Observatoire international sur le racisme et les
discriminations | professeur, Département de science politique, UQAM

Jean-Philippe Warren, professeur, Département de sociologie, Université Concordia

Organisé par l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations et l'Observatoire des diasporas



PROGRAMME

8h45 - Accueil

9h00 - Mots d'ouvertureVictor Armony, OD-CRIDAQ

Vincent Romani. OIRD-CRIEC

9h15 - Le PL 21 dans la longue durée : perspectives historiques et critiques

10h45 - Pause-café

11h00 - Le PL 21 et la démocratie québécoise

12h30 - Dîner libre

13h45 - Le PL 21 : inclusions, exclusions et conséquences socio-économiques

15h15 - Pause-café

15h30 - Le PL 21 : et après?

17h00 - Mot de clôture Leila Iliana Celis. CRIEC

PANELS

Le PL 21 dans la longue durée : perspectives historiques et critiques

Ce panel questionne le caractère 'récent' des problèmes soulevés par le projet de loi 21 et offre un regard rétrospectif sur les questions religieuses au Québec. Est-ce que ce passé latent nous permet de mieux comprendre sur quoi repose la construction de cette 'menace actuelle'? Comment certains groupes furent jadis exclus de l'égalité citoyenne? Comment certains autres le demeurent, ou le sont devenus? Par quels mécanismes fonctionne l'amnésie collective des violences politiques passées? Comment traiter dans ce contexte la dualité propre à la situation des francophones du Québec : à la fois majoritaires et minoritaires au Canada ? Quelles sont les différences et les ressemblances entre pratiques anciennes et nouvelles d'inclusion et d'exclusion nationale?

Présidence : Dominique Leydet, directrice du CRIDAQ | professeure, Département de philosophie, UQAM

Panélistes

Ira Robinson, professeur, Département de religion, Université Concordia Jean-Philippe Warren, professeur, Département de sociologie, Université Concordia Paul Eid, professeur, Département de sociologie, UQAM

Le PL 21 et la démocratie québécoise

Tant le projet de loi 21 que sa justification par le gouvernement et les moyens choisis pour assurer son adoption rapide soulèvent des questions sur la nature même de la démocratie québécoise. Doit-on accepter le principe de souveraineté parlementaire tel qu'affirmé par le Gouvernement ? Si l'Assemblée nationale est appelée à jouer un rôle privilégié dans notre démocratie, quelles responsabilités celle-ci devrait-elle se reconnaître dans l'interprétation et la protection des droits ? Quelles en sont les implications pour le processus d'adoption d'un projet de loi qui, entre autres choses, modifie la Charte québécoise des droits et libertés ? Quelle place pour la société civile dans le processus de consultation ? Quelle autonomie pour les villes face au parlement national?

Présidence: Dia Dabby, professeure, Département des sciences juridiques, UQAM

Panélistes

Pierre Bosset, professeur, Département des sciences juridiques, UQAM Dominique Leydet, professeure, Département de philosophie, UQAM David Koussens, professeur, Faculté de Droit, Université Sherbrooke Benoit Morissette, post-doctorant CRIDAQ

PANELS

Le PL 21 : inclusions, exclusions et conséquences socio-économiques

Le projet de loi 21 arrive dans un contexte particulier. Comme le démontrent plusieurs études, au Québec, la marginalisation économique (déqualification professionnelle, chômage, précarisation de l'emploi) des personnes racisées est en expansion depuis les 20 dernières années. Ces inégalités sociales constituent un problème bien concret qui attend des réponses. Les politiques d'immigration et les mesures étatiques d'aide à l'insertion en emploi ont une part importante de responsabilité dans ce problème. Peut-on considérer que les politiques du gouvernement actuel renforcent ces inégalités? Si oui, comment et dans quelle mesure ? Quels en sont les impacts prévisibles sur la mobilité sociale pour certaines catégories de personnes ciblées? Comment évaluer dans ce contexte le PL 21?

Présidence : Vincent Romani, codirecteur, Observatoire international sur le racisme et les discriminations | professeur, Département de science politique, UQAM

Panélistes

Samira Laouni, docteure en économie, présidente de Communication, ouverture et rapprochement interculturel (C.O.R.)

Asmaa Ibnouzahir, experte, consultante, chargée de cours à l'Institut de Recherches et d'Études Féministes (IREF, UQAM), présidente de l'Institut F.

Leila Iliana Celis, professeure, Département de sociologie, UQAM

Le PL 21 : et après?

Le projet de loi 21, par son emploi explicite de la clause nonobstant au regard de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Charte québécoise des droits de la personne, crée un court-circuit des revendications potentielles devant les tribunaux canadiens. À l'aune de son adoption législative, quelles sont les avenues potentielles de recours, contestations et protestations disponibles aux citoyens et citoyennes? De manière concomitante, quels sont les moyens d'action et de contestation du projet de loi 21 à l'extérieur des tribunaux que la société civile peut mobiliser? Quels sont les options et recours possibles devant les organisations et institutions internationales? Enfin, et de manière prospective, quels seront les effets à plus long terme de l'inclusion de la laïcité dans la Charte québécoise des droits de la personne?

Présidence : Leila Iliana Celis, codirectrice, Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté | professeure, Département de sociologie, UQAM

Panélistes

Dia Dabby, professeure, Département des sciences juridiques, UQÀM

Oumalker Idil Kalif, agente de recherche, Chaire des inégalités sociales et des parcours de vie du Canada, Université de Montréal

Sara Kennedy, professeure, Département d'éducation, Université Concordia Ryoa Chung, professeure, Département de philosophie, Université de Montréal